

PROCES VERBAL

CONSEIL DE GESTION DE LA FONDATION UNIVERSITAIRE IMÉRA

Lundi 12 octobre 2015 à 11h
Maison des Astronomes, IMÉRA

Présents ou représentés :

Monsieur Y. Berland, représenté par Monsieur M. Pena
Monsieur R. Boucekkine
Monsieur A. Asselah, pouvoir à Monsieur R. Boucekkine
Madame B. Carpentier, pouvoir à Monsieur R. Boucekkine
Monsieur P. Chiappetta
Monsieur D. Maraninchi
Monsieur J. Boutier, pouvoir à Monsieur J.B. Zimmermann
Monsieur D. Nobile
Madame B. Marin, pouvoir à Monsieur P. Livet
Monsieur D. Laussel
Monsieur J.B. Zimmermann
Monsieur P. Livet

Excusés :

Monsieur D. Bertin
Monsieur B. Jouve
Monsieur M. Noyons
Monsieur M. Seagar
Monsieur C. Rovelli

Invités :

Madame C. Vidal
Monsieur E. Girard-Reydet

Le lundi 12 octobre 2015 à 11h, le Conseil de gestion de l'Institut Méditerranéen de Recherches Avancées s'est réuni dans ses locaux sur convocation de Monsieur D. Laussel, Président de la Fondation IMÉRA.

Monsieur D. Laussel constate que douze membres du conseil, sur un total de dix-sept, étant présents ou représentés, le Conseil est habilité à siéger.

1 - Approbation du PV du Conseil de gestion du 29 juin 2015

Résolution

Le Conseil de gestion approuve à l'unanimité le PV du Conseil de gestion du 29 juin 2015.

2 - Présentation du nouveau Directeur général de l'IMÉRA

Monsieur D. Laussel propose à Monsieur R. Boucekkine de présenter en quelques mots comment il envisage son rôle de Directeur général dans les années à venir.

Après avoir rappelé qu'il était membre senior de l'Institut Universitaire de France, Monsieur R. Boucekkine indique qu'il s'est engagé dans le projet IMÉRA par conviction et réel intérêt pour les approches interdisciplinaires.

Il considère comme premier chantier important, celui d'accroître la visibilité de la Fondation. Dans cette perspective, il va rencontrer le 21 octobre 2015 le Président de l'EHESS, Monsieur P.-C. Hautcoeur, dans le but de concrétiser un projet qui lui tient à cœur : la réalisation d'une collection qui pourrait s'appeler les cahiers de l'IMÉRA et qui viserait à laisser des traces en valorisant les différents cycles de recherche engagés depuis un an sous l'impulsion du directeur scientifique et en lien avec les résidents.

L'autre mission importante sera celle d'accompagner, avec l'appui du Président, la pérennisation financière de la Fondation par le développement de nouveaux partenariats internationaux.

Monsieur R. Boucekkine conclut son intervention par la présentation de deux bonnes nouvelles :

- l'évaluation scientifique conduite la semaine précédente par des membres du Conseil scientifique du RFIEA, s'est avérée extrêmement positive. Les experts ont notamment été impressionnés par le travail du directeur scientifique et les perspectives scientifiques affichées.
- le Directeur scientifique de l'INSHS du CNRS, Monsieur P. Bourdelais, propose que l'ERC de Monsieur F. Burgat soit hébergé à l'IMÉRA à partir de septembre 2016, avec toutes les retombées financières et de visibilité qui en découleront pour l'IMÉRA.

3 – Election du nouveau Président de l'IMÉRA

Monsieur D. Laussel rappelle en ouverture que :

- suite à son départ à la retraite au 1er septembre 2015, il a perdu la qualité de représentant d'AMU au sein du collège des fondateurs et que le Président de l'Université a désigné Monsieur D. Maraninchi pour le remplacer dans cette fonction ;
- suite à la démission de Monsieur B. Suzzarelli et sur décision du Président de l'Université, il a rejoint le collège des personnalités qualifiées ;
- par décision du Président Berland, il assure les fonctions de Président par intérim de l'IMÉRA avec la charge d'accueillir le jury d'évaluation de l'IMÉRA et de procéder à la désignation de son successeur à la présidence de la Fondation ;
- conformément à l'article 7 des statuts de la Fondation IMÉRA, le Conseil de gestion doit élire en son sein un nouveau Président.

Il témoigne ensuite de sa satisfaction devant tout le travail accompli depuis deux ans qui s'est concrétisé par cette récente évaluation très positive, et de son plaisir d'avoir travaillé avec des collaborateurs de qualité.

Monsieur J.B. Zimmermann lui demande s'il est candidat à sa propre succession et s'il existe un obstacle juridique à cette éventuelle candidature. Après avoir précisé qu'il n'existait selon lui aucun obstacle juridique, Monsieur D. Laussel exprime qu'il ne souhaite toutefois pas renouveler sa candidature dans la mesure où le Président d'AMU souhaite, de façon parfaitement compréhensible, que cette fonction soit exercée par une personne en activité. Le Président de la Fondation se doit en effet de jouer un rôle d'interface important avec la présidence de l'Université.

Monsieur D. Laussel rappelle ensuite le mode de désignation du Président, décrit à l'article 7 des statuts de la Fondation.

Monsieur J.B. Zimmermann propose que, d'un point de vue déontologique, un débat puisse avoir lieu sans la présence du ou des candidats déclarés-s.

Dans cette même veine, Monsieur D. Maraninchi propose que :

- chaque candidat déclaré présente sa personne et son programme ;
- un responsable du vote soit désigné, en l'occurrence Monsieur D. Laussel, avec la charge de mener les débats ;
- la durée du débat soit du même ordre de longueur que la durée des présentations des candidats.

Toutes ces propositions sont approuvées.

Monsieur D. Maraninchi, seul candidat à se déclarer, présente les grandes lignes de son parcours et ses motivations.

Un débat s'engage en présence du candidat.

Après avoir souligné que l'IMÉRA avait mis au cœur de son fonctionnement l'interdisciplinarité tout en développant une relation privilégiée avec les sciences humaines et sociales (SHS), Monsieur J.B. Zimmermann questionne le candidat sur ses relations intellectuelles avec les SHS. En réponse, Monsieur D. Maraninchi fait notamment valoir toutes les initiatives qu'il a accompagnées dans le but d'associer justement les SHS à d'autres disciplines. Dans un contexte où les relations sciences-société et sciences-humanités sont selon lui remises en question, il insiste aussi sur l'importance pour les chercheurs de garder une puissance disciplinaire forte tout en sachant s'ouvrir dans une certaine manière de s'écouter et d'agir ensemble, et avec comme seuls critères l'excellence et la réussite scientifique.

Monsieur D. Nobile questionne ensuite le candidat sur sa vision de la dimension méditerranéenne de l'IMÉRA. Pour Monsieur D. Maraninchi, la Méditerranée ne peut pas être qu'un champ ou un objet d'études. La Méditerranée est selon lui le champ du futur, au sein duquel il s'agit de viser à susciter les moyens d'équité de travail et de réflexion. Il exprime enfin que si nous voulons être compétitifs à l'échelle mondiale, notre masse critique est encore très insuffisante et qu'il nous faudra aussi savoir attirer les meilleurs étudiants et les meilleurs chercheurs du continent africain.

S'ensuit un débat sans la présence du candidat.

Les membres du Conseil de gestion s'accordent ensuite sur les modalités de vote suivantes :
Ils voteront à bulletin secret, en répondant à la question « Etes-vous favorable à la candidature de Monsieur D. Maraninchi ? » avec la possibilité de répondre : « oui » ou « non », de voter blanc ou de s'abstenir.

A l'issue du vote des membres, les résultats sont les suivants :

- 10 votes « oui » ;
- 2 votes blancs.

Monsieur D. Maraninchi est élu Président de l'IMÉRA, au premier tour, à la majorité absolue des membres du Conseil de gestion.

Les membres du Conseil de gestion remercient unanimement Monsieur D. Laussel pour tout le travail qu'il a accompli au service du développement de l'IMÉRA durant son mandat de Président.

Résolution

Monsieur D. Maraninchi est élu Président de l'IMÉRA, au premier tour, à la majorité absolue des membres du Conseil de gestion.

4 – Questions diverses

i) Monsieur D. Nobile informe que Monsieur M. Seagar - membre du collège des personnalités qualifiées compétentes - est désormais à la retraite et directeur de recherche émérite, qu'il n'est plus Conseiller scientifique de l'Inserm, qu'il souhaite consacrer l'intégralité de son éméritat à ses travaux de recherche et qu'il est donc démissionnaire du Conseil de gestion de l'IMÉRA.

Pour le remplacer, Monsieur D. Nobile propose de soumettre la candidature du futur remplaçant au poste de Conseiller scientifique de l'Inserm, lorsque celui-ci sera nommé.

Les membres du Conseil de gestion approuvent à l'unanimité cette proposition.

Monsieur D. Laussel rappelle la procédure de désignation d'une personnalité qualifiée compétente : nomination par le Président de l'Université suite à proposition conjointe des membres fondateurs et du Conseil scientifique de l'IMÉRA.

ii) Pour fixer la date du prochain Conseil de gestion en février 2016, Monsieur E. Girard-Reydet va organiser une consultation électronique

Quatre dates seront proposées : 18, 19, 24 et 25 février 2016.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h30.

Fait à Marseille, le 21 octobre 2015.

Monsieur D. Laussel
Président de séance

Monsieur D. Maraninchi
Président élu du Conseil de gestion